

Matot Braine

PETITES ■ AFFICHES

DU 24 AU 30 SEPTEMBRE 2018 - N° 7778

ENTREPRISES

RH. À l'initiative des Dirigeants Commerciaux de France / Reims, une soirée-ateliers consacrée au bien-être au travail visait à montrer que des salariés « bien dans leur peau » sont des salariés plus efficaces, et comment de nouvelles approches thérapeutiques pouvaient y contribuer.

Bien-être au travail : l'intérêt de l'entreprise...

Porteurs des meilleures valeurs commerciales, au sens noble du terme - comme celle, par exemple, qui consiste à écouter le client pour lui apporter cette « valeur ajoutée » correspondant à ses besoins -, les Dirigeants Commerciaux de France n'ont cessé de mettre en avant leur profession devant les futurs commerciaux en formation (IUT, BTS, écoles de commerce) aussi bien que devant les chefs d'entreprise. Il y a d'ailleurs une bonne raison à cela : actuellement 150 000 postes, en France, sont à pourvoir dans la fonction commerciale, comme le souligne Richard Muller, président des DCF Reims.

L'organisation de soirées thématiques est aussi une manière de promouvoir leur action. Celle organisée dernièrement par les DCF Reims avait pour thème le bien-être au travail et visait à attirer l'attention des chefs d'entreprise sur le fait, scientifiquement avéré, que des salariés « bien dans leur peau » sont des salariés plus impliqués, plus créatifs, plus efficaces. Pour Richard Muller, la santé physique et mentale des salariés est une obligation légale incombant aux chefs d'entre-



Richard Muller, président des DCF Reims, pendant la soirée-ateliers consacrée au bien-être au travail.

prise dans le cadre de la Responsabilité Sociale des Entreprises.

Les DCF Reims avaient donc fait appel aux thérapeutes du cabinet Terre Happy (Reims/Bezannes) pour expliquer comment de nouvelles approches thérapeu-

tiques telles que la sophrologie, l'hypnothérapie, l'acupuncture, la fasciapulso-logie... pouvaient contribuer au bien-être de tout un chacun, donc des salariés, en soignant l'esprit autant que le corps. Nouvelles thérapies qui « valent » d'ailleurs pour les patrons eux-mêmes, souvent soumis à de fortes pressions en tout genre. Dès lors, pourquoi ne pas proposer de tels services à leurs collaborateurs ?

UNE CONVENTION SIGNÉE AVEC NRC

Cette réunion était également l'occasion pour les DCF rémois de signer une convention de partenariat avec Neoma Reims Conseil (NRC), la junior entreprise de Neoma Business School. Ce partenariat de communication et d'échanges se concrétisera dès le 15 octobre prochain à 18h30, par l'organisation dans le grand amphithéâtre de l'école d'une conférence sur le thème de « l'intelligence émotionnelle au service des commerciaux ». Un thème qui ne devrait pas manquer d'attirer un nombreux public...